



Litige artisan travaux

Par Laermansteam5

Bonjour j'ai fait installer un store par un artisans pour m'occulter du soleil naturellement mais une fois installé celui-ci ne fait aucune ombre la prise de cote a dû être sous-estimé et l'exposition non étudié que faire je ne veux pas payer la facture mais aujourd'hui il veut aller en justice merci pour vos réponses

Par Henriri

Hello !

Euh... l'artisan a raison d'être mécontent si vous ne payez pas sa prestation.

Pour ce qui est d'apprécier votre propre mécontentement il faudrait savoir :

- 1- quel cahier des charges vous avez exprimé (écrit ?) à cet artisan,
- 2- quel devis avec plan répondant à votre cahier des charges il vous a fait valider,
- 3- si le store a été posé conformément à ce qui a été convenu en 2.

Sans compter que si ce store vient d'être installé ce n'est peut-être pas en plein hiver (course du soleil différente de l'été / orientation de la façade à protéger) qu'il faut confirmer/infirmier son efficacité.

A+

Par Laermansteam5

L'artisan est venu au mois de novembre 2020 pour faire le devis installé en mai 2021 et aucune ombre après installation pas d'étude de faites pas de plan juste un devis le matériel est conforme au devis mais ne remplit pas son rôle

Par Henriri

(suite)

Sans traces écrites de ce que vous demandiez comme résultat ça va être difficile de contester le résultat que vous jugez mauvais...

D'autres avis ?

Par Visiteur

L'artisan est venu au mois de novembre 2020 pour faire le devis installé en mai 2021 et aucune ombre après installation pas d'étude de faites pas de plan juste un devis le matériel est conforme au devis mais ne remplit pas son rôle

Par Prana67

Bonjour,

Avez vous demandé par écrit une installation qui fasse de l'ombre aux endroits ou vous vouliez de l'ombre ? Si oui demandez à l'artisan de respecter le contrat, si non je dirais que l'artisan a fait son job et que vous devez le payer.